

Sauvegarde des informations d'état civil au sein du Système Statistique National

Des agents contractuels formés à l'exploitation des volets N°2 de déclaration des faits d'état civil. La maison des Aînés de Bamako abrite, du 26 au 30 octobre 2020, un atelier de formation d'agents d'appuis à l'exploitation des volets n°2 de déclaration des faits d'état civil. Plus de soixante-dix (70) personnes prennent part à cette formation, initiée par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) en collaboration avec la Statistique Suède à travers la phase 3 du Projet INSTAT/SCB. Elle vise à renforcer les capacités desdits agents à la codification, à la saisie des volets N°2 des actes de Naissance, de Mariage et de Décès, ainsi qu'à la vérification des données saisies.

Les actes d'état-civil représentent les premiers éléments de reconnaissance de la citoyenneté d'un individu. Leurs bonnes tenues en est la preuve de la bonne organisation du service public. Et, en matière statistique, la traçabilité optimale de toutes les naissances, mariages et décès, est gage d'une planification rationnelle du développement au bénéfice de toute la population.

Conscient du rôle qui est le sien dans la gestion de cette traçabilité, l'INSTAT a mis en place un système fonctionnel d'exploitation des documents (volets N°2) que lui envoie régulièrement la Direction Nationale de l'Etat Civil depuis 2013. Afin de préserver ces informations, la structure a recruté des agents contractuels pour l'aider à sauvegarder le volume important de dossiers en instance. Le présent atelier de formation participe au renforcement des capacités desdits agents dans la codification et la saisie des documents.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le Directeur Général Adjoint de l'INSTAT, Dr. Issa BOUARE, qui avait à ses côtés le représentant du Projet INSTAT/SCB, Monsieur Djibril KANE, le Chef de l'Agence Comptable de l'INSTAT, Monsieur Boureima CISSE, et le Chef de la Division des Recensements et des Statistiques Démographiques et Sociales, Monsieur Tiéblé DIARRA.

Pendant quatre jours, ces agents seront formés :

- Au concept de base de l'état civil ;
- Au circuit de transmission des faits d'Etat Civil ;
- À la méthodologie et au mode opératoire de la codification et de la saisie ;
- Aux applications de saisie des volets d'Etat Civil.

« Je vous encourage donc à mettre cette session à profit pour maîtriser l'ensemble des méthodes qui seront présentées. Je vous exhorte en outre à profiter de l'opportunité qui vous est offerte pour échanger

vos riches et diverses expériences », a déclaré Dr. BOUARE, à l'endroit des agents, à qui il prône respect mutuel, discipline et engagement pour la formation.

Le Directeur Général Adjoint de l'INSTAT, qui a aussi conseillé aux formateurs ponctualité, clarté et fermeté, a remercié la SCB (Statistique Suède) pour « son appui inestimable qu'ils ne cessent d'apporter aux efforts louables de développement de la statistique dans notre pays ».

La SCB apporte un appui technique et financier conséquent dans la mise en œuvre de cette activité.